

CASABLANCA
MOHAMMEDIA
RABAT
SALÉ
MARRAKECH
TANGER
FÈS
MEKNES
AGADIR
TETOUAN
EL JADIDA
ETC.

Guide de bienvenue

PAR L'UNION DES CONGOLAIS DU MAROC



COORDONNÉES

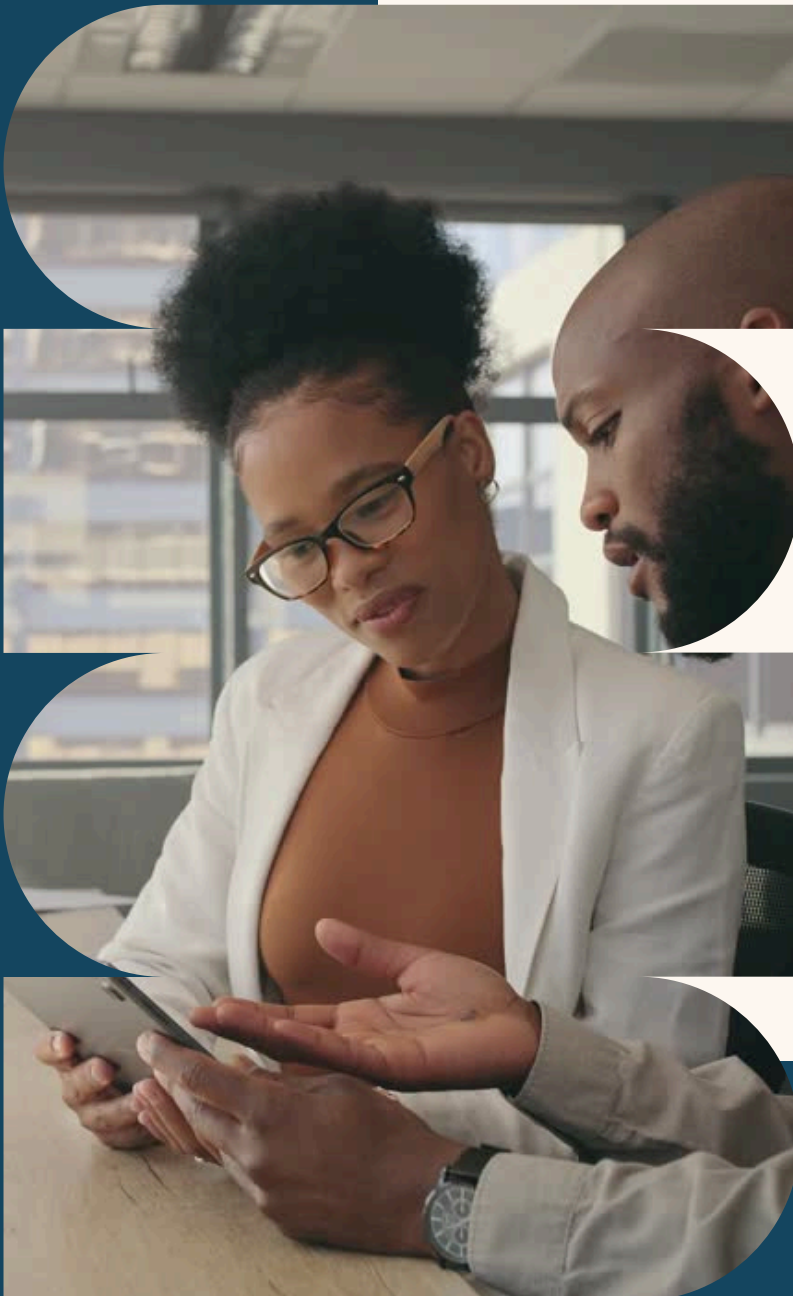
URGENCES

INFORMATIONS

SANTÉ

COMMERCES

INFOS PRATIQUES



LA COMMUNAUTÉ CONGOLAISE
DU MAROC VOUS SOUHAITE LA
BIENVENUE.

UCM

Union des Congolais du Maroc

Chers compatriotes,

M'boté na bino!

*Au nom de l'UCM, je vous souhaite la bienvenue dans ce pays
d'accueil, le Maroc, riche en opportunités. Ce guide a été conçu
pour vous accompagner dans vos premiers pas au Maroc et faciliter votre intégration.*

Dans toutes vos démarches et projets. Soyons solidaires et unis.

Bienvenue au Maroc!

*Le Président,
Gilles Sindila Cardorelle*

Coordonnées

- Cellule d'assistance et d'information de l'UCM: 07 17 33 07 50 ou 06 57 96 25 15
- Ambassade du Congo au Maroc : 05 37 65 99 66
- Adresse E-mail de l'UCM : contact@ucmaroc.com
- Site Web de l'association: www.ucmaroc.com

Contacts d'urgence

- Police: 190 ou 19
- Gendarmerie royale: 177
- Pompiers, protection civile, ambulance: 150 ou 15
- SOS médecins: 05 22 98 98 98
- SOS Discrimination Raciale: 114
- Renseignements: 160
- Centre Antipoison: 08 01 00 01 80

Bien évidemment, en cas d'urgence, selon la situation, joignez en priorité le service concerné pour solliciter une assistance immédiate, ensuite n'hésitez pas à contacter l'UCM.

Nous vous assisterons du mieux que nous pourrons, 7 jours sur 7, 24h sur 24.



Informations essentielles

- **Régularisation** : Si vous venez d'arriver au Maroc, vous devez en priorité penser à régulariser votre situation auprès des autorités marocaines. Vous aurez besoin des documents ci-dessous.
 - Votre passeport
 - Des justificatifs de domicile (Contrat de bail et factures d'électricité)
 - Un extrait de casier judiciaire du Congo
 - Un certificat médical
 - Des photos d'identité
 - Et selon la situation, une attestation de scolarité homologuée si vous êtes étudiant, un contrat de travail étranger si vous êtes salarié, un acte de mariage si vous êtes conjoint(e) de marocain(e), ...
 - Etc (D'autres documents sont requis selon la situation)

Nous vous recommandons en priorité de vous faire enregistrer auprès de l'Ambassade à Rabat, ensuite d'adhérer à l'Association pour bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de vos démarches administratives.

- **Logements** : Selon la ville et le quartier dans lequel vous souhaitez vous installer, il existe des groupes d'échanges sur les réseaux sociaux sur lesquels vous trouverez des offres d'appartements ou de chambres à louer. Le département social de l'association est disposé à vous assister dans votre recherche. Nous vous conseillons de rejoindre notre groupe de Petites Annonces sur Whatsapp, vous y trouverez des Appartements et Chambres à louer.
- **Transport** : Les **Bus** sont le moyen le plus courant et économique pour se déplacer à l'intérieur des villes et même entre les villes. Il existe aussi deux types de taxis: Les **taxis rouges** avec compteur (exigez l'activation du compteur en montant) qui ne prennent pas plus de 3 passagers, les **taxis blancs** pour les liaisons interurbaines qui prennent jusqu'à 6 passagers et ne disposent pas de compteur. Le **Tramway** est également accessible à Casablanca et Rabat, à moindre coût. Il existe également des applications pour commander des VTC comme **inDrive** ou **Careem**. Entre les villes, vous avez le choix entre les **Bus de CTM**, le **train normal** de l'ONCF ou le **TGV**.



Santé

- **Accès aux soins :** Toute personne, quelle que soit sa nationalité ou situation administrative, peut accéder aux soins de santé de base dans les centres publics de santé primaire. Les consultations de base et certains médicaments essentiels sont parfois gratuits selon disponibilité. Pour des soins spécialisés, il faut une orientation médicale et ces consultations sont généralement payantes, notamment dans les hôpitaux provinciaux, régionaux ou centres hospitaliers universitaires (CHU).
- **Structures de santé :** Le Maroc dispose d'un système mixte public/privé. Les hôpitaux publics, cliniques privées modernes, cabinets médicaux et laboratoires sont accessibles dans la plupart des grandes villes. Parmi les cliniques réputées, on trouve notamment la Clinique Ghandi à Casablanca, la Clinique Universitaire Internationale à Marrakech, et la Clinique Al Farabi à Rabat. Les CHU aussi sont plutôt réputés pour leur niveau de compétences.
- **Pharmacies :** Les pharmacies sont très répandues et assurent la distribution des médicaments avec des pharmaciens diplômés. Il existe aussi un service de pharmacies de garde pour les urgences hors horaires habituels.
- **Assurances santé :** Il est conseillé pour les congolais de souscrire une assurance santé internationale ou complémentaire, car l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) locale couvre surtout les salariés. Une assurance privée permet un accès facilité aux soins dans le secteur privé et la couverture des frais médicaux plus larges. L'UCM propose une assurance santé à faible coût, en partenariat avec un assureur local. Cette assurance permet de couvrir tous vos frais hospitaliers et pharmaceutiques. N'hésitez pas à contacter la cellule d'assistance de l'UCM pour en savoir davantage.



Commerces

Au Maroc, vos courses quotidiennes ou hebdomadaires peuvent se faire facilement grâce à un large réseau de commerces et supermarchés adaptés à tous les besoins et budgets.

- **Supermarchés et grandes surfaces** : Les enseignes incontournables sont Marjane (avec ses hypermarchés, supermarchés Marjane Market et magasins de proximité Marjane City), Carrefour (Label'Vie), BIM (hard discount), Aswak Assalam, et Atacadão. Ces enseignes sont présentes dans la plupart des grandes villes et proposent un large choix de produits alimentaires, ménagers et autres. Prochainement, Monoprix et Franprix feront leur arrivée sur le marché marocain.
- **Commerces de proximité** : Vous trouverez aussi des petits supermarchés et épiceries de quartier pour des achats rapides ou urgents.
- **Applications de livraisons de courses** : Pour plus de confort, utilisez des applications mobiles marocaines comme Marjane ou Bringo by Carrefour, qui livrent les courses directement à domicile, souvent en moins de 90 minutes dans les grandes villes (Casablanca, Rabat, Marrakech, etc.). Glovo et Yassir proposent également la livraison de produits d'épicerie via leur plateforme.

Au Maroc, les malls et centres commerciaux modernes sont des lieux phares pour le shopping, les loisirs et la restauration, alliant confort et diversité des boutiques.

À Casablanca, le Morocco Mall est le plus grand centre commercial d'Afrique, situé en bord de mer, avec plus de 600 boutiques, restaurants, un aquarium géant, et des espaces de divertissement pour toute la famille. Plus central, l'Anfa Place Mall offre une centaine de commerces et restaurants sur la corniche.

Dans la capitale, Rabat, on trouve plusieurs grands centres comme Arribat Center, connu pour sa modernité et sa grande variété de magasins, Mega Mall qui propose également une patinoire, et Rabat City Center, très central et très fréquenté. Pour une ambiance plus intimiste, la Galerie Rive Gauche met en avant des boutiques artisanales et de mode.

À Marrakech, le Menara Mall séduit par son mélange entre shopping international et artisanat marocain, avec près de 90 boutiques et un grand espace de loisirs pour enfants. Le Carré Eden est un autre centre commercial moderne du quartier Guéliz, regroupant des enseignes internationales et un hôtel 5 étoiles.

Infos pratiques

Ci-dessous quelques conseils qui pourraient s'avérer utiles...

- Au Maroc et particulièrement dans les grandes villes, il est fortement déconseillé de sortir son téléphone dans la rue. Certains bandits n'hésiteront pas à vous les ravir.
- Le soir, les courses de taxi sont majorées de 50%, mais insistez toujours pour que le compteur soit activé en montant dans un taxi. Certains chauffeurs définissent un tarif forfaitaire élevé pour les non-habituels.
- Lorsque vous sortez le soir, pensez à toujours avoir une pièce d'identité sur vous (idéalement votre carte de séjour, sinon, votre passeport), vous pourriez faire l'objet d'un contrôle de police.
- Il est extrêmement important de respecter les réglementations et coutumes marocaines pour éviter de vous attirer des ennuis. Par exemple, évitez de consommer de l'alcool dans la rue ou d'agir publiquement en état d'ébriété.
- Si vous faites l'objet d'une agression ou d'une altercation violente, ayez le réflexe d'alerter les autorités policières. N'essayez pas de vous faire justice vous-même.

UCM

Union des Congolais du Maroc